





### **III. Travaux du séminaire**

#### **A. Ouverture de la réunion**

10.

19. À la même séance également, les représentants de l'Argentine, de l'Équateur, de l'Espagne, du Maroc, du Costa Rica, de l'Algérie, de Cuba, du Nicaragua et d'Anguilla ont fait des déclarations. Les représentants du Maroc et de l'Algérie ont exercé leur droit de réponse. Le représentant du Frente Polisario a fait une nouvelle déclaration.

20. À la 4<sup>e</sup> séance, le 31 mai, les membres du Comité spécial qui étaient présents ont tenu des consultations informelles sur le projet de conclusions et de recommandations du séminaire.

21. À la 5<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> juin, les participants au séminaire ont tenu un débat général sur les moyens de faire progresser le processus de la décolonisation, en formulant notamment des propositions concernant le plan d'action de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

### **C. Clôture de la réunion**

22. À la 5<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> juin, le Rapporteur a présenté le projet de rapport du séminaire.

23. À la même séance, les participants ont adopté par acclamation une motion de remerciement au Gouvernement et au peuple équatoriens (voir appendice III).

24. À la même séance également, le Président a fait un discours de clôture.

## **IV. Conclusions et recommandations**

25. Les membres du Comité spécial participant au séminaire ont rappelé la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux figurant dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et le rôle du Comité spécial, qui est d'examiner l'application de la Déclaration, de faire des propositions et des recommandations concernant les progrès accomplis et le degré d'application de la Déclaration et de rendre compte à l'Assemblée générale.

26. Les membres participants ont réaffirmé que les conclusions et recommandations des séminaires précédents demeuraient pertinentes.

27. En outre, conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du séminaire (A/AC.109/2012/17, annexe), les membres participants ont présenté au Comité spécial les conclusions et recommandations ci-après pour examen à sa session de fond.

### **A. Analyse et évaluation du processus de décolonisation, notamment de la situation actuelle et des perspectives d'avenir pendant la troisième Décennie**

28. Les membres participants ont formulé les observations finales suivantes :

a) Ils ont pris note de la proclamation par l'Assemblée générale de la troisième Décennie internationale, de 2011 à 2020. Ils ont évalué les progrès accomplis, examiné les méthodes de travail appliquées et donné un nouveau souffle à leurs activités en vue d'accomplir la tâche historique qui est celle du Comité;



processus de décolonisation et faire notamment appel à une concertation et à un

pour financer la campagne d'éducation destinée à familiariser la population avec la question du statut politique;

e) Ils se sont félicités de la constitution de la Commission de la décolonisation en 2011 par le Gouverneur de Guam;

f) Ils ont noté avec satisfaction les efforts déployés par la Commission de la décolonisation pour établir la liste des personnes habilitées à participer au référendum sur la décolonisation comme l'exige la loi et trouver les moyens supplémentaires nécessaires pour inscrire au plus vite sur la liste ceux qui ne le sont pas encore, ainsi que la demande d'aide émanant du territoire pour obtenir les fonds et l'assistance technique nécessaires afin de mener à bien la campagne d'information;

g) Ils se sont inquiétés des incidences que le renforcement de la présence militaire américaine sur le territoire pourrait avoir sur l'identité culturelle et l'utilisation de la terre par les peuples autochtones;

h) Ils ont de nouveau souligné qu'il fallait continuer de suivre de près la situation du territoire;

i) Ils ont pris note du solide attachement du gouvernement du territoire au droit inaliénable du peuple chamorro à l'autodétermination ainsi que de sa volonté d'établir avec la Puissance administrante un partenariat prenant en considération et respectant les intérêts de toutes les parties;

j) S'agissant de la Nouvelle-Calédonie, ils ont pris note des renseignements communiqués par le représentant de l'Agence kanake de développement soulignant l'importance des prochains référendums prévus dans l'Accord de Nouméa et la nécessité d'informer le peuple sur les questions des droits de l'homme dans le cadre de programmes communautaires de formation pour qu'il puisse participer pleinement aux consultations sur l'autodétermination.

### **C. Situation actuelle et perspectives d'avenir en ce qui concerne les territoires non autonomes de la région des Caraïbes et suite donnée au séminaire régional pour les Caraïbes de 2011**

30. Les membres participants ont formulé les observations finales suivantes :

a) Ils se sont félicités de la participation au séminaire des représentants d'Anguilla, des Bermudes, des îles Vierges britanniques et de Montserrat, qui ont fourni des renseignements, ainsi que de celle des experts et des représentants de la société civile, qui ont fait connaître leurs vues sur le processus de la décolonisation dans la région des Caraïbes, et en particulier sur l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, figurant dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée, et des résolutions et décisions adoptées par le Comité spécial sur tous les territoires non autonomes de la région des Caraïbes et sur la situation coloniale à Porto Rico;

b) S'agissant d'Anguilla, ils ont noté que les relations entre le gouvernement du territoire et la Puissance administrante connaissent des



**D. Situation actuelle et perspectives d'avenir en ce qui concerne**

b) Ils ont appuyé le rôle des commissions régionales de l'ONU qui, conformément à leur mandat et aux résolutions de l'ONU concernant la décolonisation, s'emploient à faire participer davantage, en qualité de membres associés, les territoires non autonomes à leurs activités, en particulier le Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

## **F. Suggestions et propositions pour la troisième Décennie internationale**

33. Les membres participants ont formulé les recommandations ci-après :

a) Ils ont réaffirmé que tous les peuples avaient le droit de disposer d'eux-mêmes et que, en vertu de ce droit, ils pouvaient déterminer librement leur statut politique et s'employer librement à réaliser leur développement économique, social et culturel;

b) Ils ont réaffirmé également que toute tentative visant à détruire l'unité nationale et à saper l'intégrité territoriale d'un pays était incompatible avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies;

c) Ils ont reconfirmé que l'ONU jouait un rôle utile dans le processus de décolonisation, que le mandat du Comité spécial constituait l'un des grands programmes de l'Organisation et que celle-ci devait continuer de prêter son concours jusqu'à ce que toutes les questions de décolonisation en suspens soient résolues de manière satisfaisante, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

d) Ils ont réaffirmé le rôle primordial joué par le Comité spécial dans le processus de décolonisation et le suivi de la situation dans les territoires concernés;

e) Ils ont souligné que le Comité spécial devait impérativement adopter d'urgence une approche dynamique et ciblée en vue de réaliser l'objectif de la décolonisation des territoires non autonomes inscrits sur la liste des Nations Unies. Le Comité spécial devait continuer d'aborder chaque cas dans un esprit d'ouverture, se fonder sur les possibilités existantes et insuffler plus de dynamisme dans le processus de décolonisation, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

f) Compte tenu de la contribution de divers arrangements régionaux et organisations régionales au renforcement des capacités des territoires non autonomes, ils ont recommandé de faciliter la participation effective de ces territoires aux travaux des organisations régionales compétentes et aux arrangements régionaux applicables, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et dans le cadre des mécanismes voulus, et de promouvoir une coopération régionale plus concrète et plus fonctionnelle dans différents domaines tels que la gouvernance, la préparation aux catastrophes naturelles et l'autonomisation des populations locales;

g) Compte tenu également de l'aide importante que les organisations régionales et les arrangements régionaux apportent aux territoires non autonomes en ce qui concerne le processus de décolonisation, ils ont recommandé que le Comité

spécial, conformément à son mandat et aux résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, renforce ses échanges et sa collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales compétentes;

h) Sur la question de la sensibilisation des peuples des territoires non autonomes aux questions de décolonisation, ils ont recommandé que le Comité spécial s'emploie activement, en collaboration avec le Département de l'information, à chercher des moyens novateurs de promouvoir une campagne d'information visant à faire mieux comprendre à ces peuples les possibilités d'autodétermination, conformément aux résolutions et décisions de l'ONU sur la décolonisation, en veillant à compléter les efforts actuellement déployés et à ce que les informations fournies parviennent effectivement aux peuples des territoires non autonomes;

i) Sur la question de l'éducation, ils ont proposé que les gouvernements territoriaux concernés et les puissances administrantes envisagent d'inscrire les questions de décolonisation dans les programmes scolaires des territoires non autonomes;

j) En ce qui concerne l'examen des questions relatives au statut et la révision de la constitution, de même que le processus de décolonisation en général, ils ont souligné que ces processus devaient être abordés au cas par cas, dans le respect des droits fondamentaux et d'une manière transparente, responsable, participative et sans exclusive, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU sur la décolonisation et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies;

k) S'agissant des relations avec les puissances administrantes, ils ont conseillé au Comité spécial de continuer à cultiver et à renforcer les échanges et la coopération avec les puissances administrantes par différents moyens, notamment dans le cadre de réunions de travail informelles, et réaffirmé que toutes les puissances administrantes, en particulier celles qui ne l'avaient pas encore fait, devaient entretenir des relations avec le Comité spécial;

l) À cet égard, ils ont souligné qu'il importait au plus haut point de renforcer la communication et la coopération entre le Comité spécial et les puissances administrantes, et prié le Comité spécial d'étudier les moyens de parvenir à une véritable collaboration dans ce domaine, dans des contextes tant formels qu'informels, afin de faire progresser, au cas par cas, le processus de décolonisation pendant la troisième Décennie internationale;

m) Ils ont également souligné qu'il importait au plus haut point de renforcer les relations entre le Comité spécial et la société civile des territoires non autonomes, particulièrement dans les domaines de l'information et de l'éducation, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU;

n) Eu égard à la contribution précieuse apportée par les représentants des territoires non autonomes au séminaire, ils ont souligné à nouveau que le Comité spécial devrait continuer, en utilisant le mécanisme approprié et avec l'aide du Secrétariat, à promouvoir la participation à part entière des représentants des territoires non autonomes aux futurs séminaires. Les puissances administrantes devraient faciliter la participation de représentants élus des territoires à ces séminaires, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

o) Ils ont souligné qu'il importait de renforcer les relations entre les territoires non autonomes, tout particulièrement de favoriser l'échange d'informations les concernant, et ont pris note à cet égard de la proposition de créer

## Appendice I

### **Message du Secrétaire général à l'intention des participants au séminaire régional pour le Pacifique sur la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : situation actuelle et perspectives d'avenir**

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir à l'édition 2012 du séminaire régional pour le Pacifique sur la décolonisation organisé dans le cadre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

Je tiens à ce propos à remercier le Gouvernement et le peuple équatoriens d'avoir organisé cette importante manifestation sur leur sol.

Le séminaire sera l'occasion d'évaluer la situation actuelle et les perspectives d'avenir et d'étudier les moyens par lesquels le Comité spécial peut favoriser l'accomplissement de progrès sur la voie des objectifs fixés par l'Organisation des Nations en matière de décolonisation

Seize territoires non autonomes n'ont toujours pas été décolonisés.

Pour faire avancer les choses, il est essentiel que le Comité spécial, les représentants élus des territoires et les puissances administrantes se concertent.

J'invite donc le Comité spécial à promouvoir la communication à tous les niveaux, aussi bien dans un cadre formel que de manière informelle, pour que tous les interlocuteurs puissent s'exprimer et être entendus, au cas par cas.

Le présent séminaire représente à cet effet une occasion idéale

Je me réjouis d'avance de pouvoir travailler avec vous pour faire progresser le processus de décolonisation dans toute la mesure possible, et je vous souhaite un séminaire productif et couronné de succès.

## Appendice II

### Liste des participants

#### Membres du Comité spécial

Président	Diego Morejón (Équateur) <sup>a</sup>
Chili	José Antonio Cousiño
Chine	Zhang Tao
	Sun Youyang
Cuba	Oscar León Gonzalez <sup>a</sup>
Équateur (pays hôte)	Ricardo Patiño
	Marco Albuja
	Mauricio Montalvo
	Monica Martinez
	Fernando Luque
	José Eduardo Proaño
Fédération de Russie	Albert Sitnikov <sup>a</sup>
Indonésie	Elleonora Tambunan
Nicaragua	Jaime Hermida Castillo <sup>a</sup>
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Dino Mas <sup>a</sup>
Sierra Leone	Victoria Sulimani <sup>a</sup>
Tunisie	Yadh Bousselmi <sup>a</sup>

#### États Membres de l'Organisation des Nations Unies

Algérie	Mahieddine Djefal
	Idris Latreche
Argentine	Gerardo Diaz Bartolome
	Daniela Beatriz Jaite
Costa Rica	Gerardo Lizano Vindas
	Alexis Coto Varela
Espagne	Alberto de la Calle
Maroc	Soumia Bouhamidi
	Khaddad El Moussaoui

<sup>a</sup> Membre de la délégation officielle du Comité spécial.

**Puissances administrantes**

### Appendice III

#### **Motion de remerciement à l'intention du Gouvernement et du peuple équatoriens**

*Les participants au séminaire régional pour le Pacifique,*

*S'étant réunis* du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2011 à Quito pour examiner les objectifs et les réalisations escomptées de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme,

*Ayant entendu* l'importante déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères, du commerce et de l'intégration de l'Équateur,

*Prenant note* des importantes déclarations faites par les représentants des territoires non autonomes,

*orta (nfiq)6 et se pn*